

MODIFICATION DES REGLEMENTS Juin 2008

REGLEMENTS GENERAUX

B.2.2.1 CHAMPIONNATS DE FRANCE ET COMPETITIONS NATIONALES

- **Fita, Salle**

Phases de qualification : ~~Idem B.2.1.1 ne sont admis sur le terrain de compétition que les concurrents participant au tournoi, les arbitres, les entraîneurs (dans la limite d'un entraîneur par club), le Délégué Technique de la FFTA, le Président du Jury d'Appel, le Président du Comité d'Organisation et les personnes composant l'équipe de terrain qui devront être facilement identifiables.~~

C.5.2 QUALIFICATION PAR EQUIPES

Les participations des clubs dans la filière par équipe sont développées dans les chapitres correspondants. Il en est de même pour les championnats par équipes de départements ou de ligues ~~(3D, Coupe de France).~~

- Championnat de France de Tir en Campagne par équipes de club :

Ce sont les concours inscrits au calendrier fédéral, et pour lesquels les organisateurs établiront un classement par équipes, qui permettront aux équipes constituées et déclarées avant la compétition d'obtenir **une sélection**.

Sélection :

Les équipes seront sélectionnées au moyen du du classement national : les 48 premières équipes pourront participer.

Composition des équipes (à compter du 01/10/2008)

Le classement est établi sur les 3 meilleurs scores de l'équipe avec :

- minimum : 1 femme
- obligatoire : 1 arc nu - 1 arc classique - 1 arc à poulies

~~Deux possibilités pour se qualifier :~~

- ~~1. Etre l'équipe Championne de Ligue ;~~
- ~~2. Réaliser le plancher de qualification fixé par la FFTA et publié dans le guide calendrier.~~

~~Qualifications :~~

~~Composition des équipes :~~

~~1 Arc à poulies maximum, 1 femme ou 1 Arc Nu obligatoire.~~

Le dépôt d'une équipe de 3 ou 4 tireurs doit être fait au greffe du concours, avant le début des tirs.

Une confirmation de participation de l'équipe de club devra être envoyée à la FFTA, 2 semaines au plus tard avant le championnat de France.

Un coupon type de qualification est publié chaque année dans le guide calendrier des compétitions. Il devra être envoyé par le club qualifié à la Fédération aussitôt que possible, et au plus tard 3 semaines avant la compétition (cachet de la Poste faisant foi). Un accusé de réception sera retourné et la Fédération communiquera aux Ligues la liste des clubs qualifiés.

Article F.2.

- **Ecussons Tir en Campagne** (~~ares classiques, ares nus et ares à poulies~~)

MARCASSINS	Arc Classique et Poulies	Arc Classique-Cadets (piquet bleu)
	Benjamins-Minimes	
	(piquet blanc)	
Vert sur fond blanc	160	160
Argent sur fond vert	210	210
Or sur fond blanc	270	270
Or sur fond noir	320	320

ECUREUILS	Arc Classique Juniors- Seniors Vétérans	Arc Nu <i>Seniors + Vétérans</i> (piquet bleu)	Arc Nu Juniors	Arc à Poulies Juniors-Seniors-Vétérans
			(piquet blanc)	
Vert sur fond blanc	200	180	160	220
Argent sur fond vert	240	220	200	260
Or sur fond blanc	260	240	220	280
Or sur fond noir	300	280	260	320
Or sur fond bleu	340	320	300	360
Or sur fond rouge	380	360	340	400

Ces scores doivent être réalisés sur un parcours homologué de 24 cibles, lors d'une compétition inscrite au calendrier officiel de la FFTA.

TIR EN EXTERIEUR Règlement International

A.4 LE REGLEMENT CONCERNANT LA TENUE (pour application en France, cf article C.12.1 des Règlements Généraux)

Modifier comme suit :

A.4.1. Pendant les Championnats du Monde et les Jeux Olympiques : les athlètes et les entraîneurs doivent porter une tenue d'allure professionnelle et sportive;

Tous les membres d'une équipe sont vêtus de la même tenue d'équipe. Les hommes et les femmes des équipes d'un pays peuvent porter des uniformes de conception ou couleur différentes. Les représentants

officiels de l'équipe peuvent porter un uniforme de style différent, mais il devra être de la même couleur. Les représentants de l'équipe devront être facilement identifiables en tant que représentant officiel de l'équipe.

A.4.2.

- les femmes doivent porter des robes, des jupes, des jupes-culottes, des shorts (ceux-ci ne peuvent pas être plus courts que la position du bout des doigts lorsque l'athlète a les bras et les doigts tendus le long du corps) ou des pantalons non serrés et des chemisiers ou des hauts (qui devront couvrir le devant et le dos du corps, correctement ajustés sur chaque épaule et couvrant le ventre en pleine allonge).
- Les hommes doivent porter des pantalons (qui descendent jusqu'en dessous des chevilles) ou des shorts (ceux-ci ne peuvent pas être plus courts que la position du bout des doigts lorsque l'athlète a les bras et les doigts tendus le long du corps) et des chemises à manches longues ou courtes couvrant le ventre en pleine allonge.
- Aucun jean ou pantalons trop grands, trop larges (baggy) ne sont autorisés.
- Pendant la compétition de matchs par équipes, les chemises/chemisiers doivent être de la même couleur et du même style. Les pantalons/shorts, jupes doivent être de la même couleur et du même style.
- Si les conditions météorologiques le demandent, des habits de protection tels que pullovers, survêtements, hauts de sport en lycra, habits contre la pluie, etc...peuvent être portés avec l'aval du délégué technique ou, en son absence, du Président de la Commission des Juges.
- Les casquettes/ chapeaux ne sont pas obligatoires, mais si les athlètes en portent, ils doivent être du même design et style pour l'ensemble de l'équipe.

A.4.3.

Pendant les épreuves de tir sur cibles, les athlètes et les entraîneurs doivent porter des chaussures de sport. Les chaussures de sport peuvent être de style différent mais doivent couvrir le pied entièrement.

Article A.7.4.

L'épreuve olympique consiste en :

L'épreuve éliminatoire dans laquelle les 128 meilleures dames et les 128 meilleurs hommes sont positionnés en fonction de leurs résultats lors de l'épreuve de qualification. Ils tirent des matches par groupes. Chaque match se tire en 2 volées de 6 flèches ou en 4 volées de 3 flèches ~~au choix de l'organisateur~~

Note : *Lors des phases éliminatoires des compétitions avec phases finales des compétitions sélectives pour le Championnat de France et lors du Championnat de France, on ne garde que les 64 meilleures dames et les 64 meilleurs hommes. ~~Chaque match se tire obligatoirement en 4 volées de 3 flèches.~~*

** on ne garde que les 64 meilleures dames et les 64 meilleurs hommes (les exemptions sont possibles)*

** chaque match se déroule obligatoirement en 2 volée de 6 flèches*

(Application au 01/09/2008)

B.1.16

Supprimer le texte et remplacer par

Pour l'épreuve olympique par équipes, des emplacements pour les athlètes seront aménagés derrière la ligne de 1m, mettant à disposition assez de place pour 3 athlètes et leur équipement, ainsi qu'une case aménagée pour les entraîneurs derrière la zone des athlètes.

S'il y a suffisamment de place, un emplacement sera également aménagé pour le juge entre les deux équipes. Consulter l'annexe 2.

B.2.1.4.1 (Nouveau)

Le centre du jaune devra être à 1,30m du sol en estimant de manière uniforme le niveau. La tolérance dans la mesure est de + ou - 5cm.

B.2.1.4.2 (Nouveau)

Lorsque des blasons multifaces à disposition triangulaires sont utilisées à 30m, ou pour les blasons de 4 cibles, la distance maximale au dessus du sol du centre de la (des) cible(s) la (les) plus haute(s) sera de 162cm, et la distance minimale au-dessus du sol du centre des cibles les plus basses sera de 100cm. La distance minimale entre les zones de marque de deux cibles à la même hauteur sera de 10cm.

B.3.1.9.2

Dans l'épreuve olympique par équipes, les entraîneurs, placés dans leur emplacement, peuvent utiliser des jumelles ~~tenues à la main~~ ou des longues vues sur pieds. (Application au 01/09/2008).

B.5.2.3.

Au 8^{ème} point :

Les compétiteurs en chaise reoulante peuvent rester sur la ligne de tir durant toute la durée du match. Ils indiqueront qu'ils ont fini de tirer ~~en posant leur arc sur leurs genoux~~ en levant la main au-dessus de leur tête.

B.5.5.2.

Supprimer le texte et remplacer par :

Lors d'un match en tir alterné, les athlètes concourant se rendront sur la ligne de tir au signal d'alerte des 10 secondes (2 signaux sonores). A la fin des 10 secondes, 1 signal sonore indiquera le début de la période de tir de 30 secondes pour le premier athlète dans le match. Dès que la première flèche est tirée et que le score est affiché, l'horloge à compte à rebours pour l'athlète adverse est enclenchée pour indiquer sa période de 30 secondes pour tirer une flèche. Les athlètes du match continueront d'alterner leurs tirs suivant le signal visuel de l'horloge à compte à rebours jusqu'à ce que chaque athlète ait tiré ses trois flèches.

B.6.20.1

Modifier comme suit :

- **Individuels**

- ◇ un tir de barrage d'une flèche, le plus haut score gagne (maximum 3 barrages) ;
 - ◇ si l'égalité subsiste après le 3^{ème} barrage, la flèche la plus près du centre donne la victoire ;
 - ◇ si l'égalité subsiste encore, on répète le barrage avec la flèche la plus près du centre jusqu'à résolution de l'égalité.
- ◇ Lors des tirs alternés, l'athlète qui a tiré en premier au début du match, commencera lors du tir de barrage
- ◇ le temps imparti pour tirer 1 flèche est de 40 secondes en tir simultané et de 30 secondes en tir alterné

B.6.20.2 :

- **Equipes**

- un tir de barrage d'une volée de 3 flèches (1 par archer), le plus haut total de points gagne (maximum 3 barrages) ;
- si l'égalité subsiste, l'équipe ayant la flèche la plus près du centre sera déclarée gagnante ;
- si l'égalité subsiste, l'équipe, dont la deuxième ou la troisième flèche (si nécessaire) est la plus près du centre, sera déclarée gagnante ;
- si nécessaire, il sera à nouveau tiré un barrage de 3 flèches (1 par archer) au plus haut total de points, suivi de l'évaluation la plus près du centre, jusqu'à ce que l'égalité soit résolue ;

- lors des tirs alternés, l'équipe qui a tiré en premier au début du match, commencera lors du tir de barrage
- lors des tirs alternés, l'alternance entre les équipes se fera après que chacun des membres d'une équipe ait tiré 1 flèche
- la durée de la séquence de tir accordée, pour résoudre une égalité entre deux équipes, sera de 1 minute.

B.10.7 (Nouveau)

Lors des épreuves par équipes, la décision prise par un juge concernant l'utilisation du carton jaune (voir B.8.3.1) est sans appel possible.

TIR EN EXTERIEUR Règlement Français

C.4 LES COMPETITIONS DE 2x50M LE FEDERAL

Cette discipline reprend son nom originel de "fédéral" (Comité Directeur des 7 et 8 juin 2008).

C.4.1 LES COMPETITIONS SELECTIVES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Ces compétitions concernent les arcs classiques (AC) et les arcs à poulies (AP). Toutes les catégories tirent sur blasons de 122cm.

Catégories	Expérience	Distances de tir	Classement national	Rythme de tir *
Benjamins	Confirmés et néophytes	2x20m	Oui	2x12 volées de 3 flèches en 2mn
				2x6 volées de 6 flèches en 4mn
Minimes	Confirmés et néophytes	2x30m	Oui	2x12 volées de 3 flèches en 2mn
				2x6 volées de 6 flèches en 4mn
Autres catégories	Confirmés	2x50m	Oui	2x12 volées de 3 flèches en 2mn
				2x6 volées de 6 flèches en 4mn
	Néophytes	2x30m	Non	2x12 volées de 3 flèches en 2mn
				2x6 volées de 6 flèches en 4mn

* Si ce tir est couplé à un Fita 2x70m, le rythme de tir à adopter est celui du Fita (volées de 6 flèches).

* Si un ~~Fédéral tir extérieur 2x50m~~ est organisé seul, l'organisateur a le choix de faire tirer la compétition soit par volées de 6 flèches, soit par volées de 3 flèches. Cette précision doit être mentionnée sur le mandat (invitation). Ne pas placer des archers confirmés et néophytes sur les mêmes cibles.

A titre promotionnel, les Benjamins arc à poulies ont la possibilité de tirer dans la catégorie Minime arc à poulies sans surclassement (distance 2x30m). Cette catégorie n'est ouverte que jusqu'au championnat de ligue et la gestion en incombe à la ligue.

De même, les Cadets arc à poulies ont la possibilité de tirer dans la catégorie Junior arc à poulies (distance 2x50m) (Cf. Bureau FFTA du 8 juin 2007).

- **Départage des ex-æquo :**

En cas d'égalité de points à la fin de la compétition, les archers sont départagés de la façon suivante :

- ✓ au plus grand nombre de 10 ;
- ✓ si l'égalité subsiste, au plus grand nombre de 10X ;
- ✓ si l'égalité subsiste encore, les concurrents sont classés ex æquo.

- **Période de sélection et nombre de sélections à réaliser**

Se rapporter au tableau officiel des quotas des sélectionnés et au calendrier fédéral officiel.

Lors des championnats départementaux et régionaux, les classements doivent être établis en respectant toutes les catégories d'âge figurant dans le tableau officiel des catégories (cf. Article C.3.1 des Règlements Généraux).

Les championnats de ligue doivent se dérouler, de préférence, le deuxième dimanche de juin.

C.4.2 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

La date est fixée par le comité Directeur de la FFTA, habituellement fin août ou début septembre.

- **Déroulement :**

Ce championnat se déroule sur 3 départs (samedi matin, samedi après-midi, dimanche matin), en rythme AB/CD.

Chaque départ doit pouvoir accueillir au minimum 200 archers sur un terrain où doivent être implantées 50 cibles minimum, selon des quotas qui seront diffusés sur le Guide-Calendar officiel des compétitions.

Les organisateurs ont l'obligation de ne positionner que 2 compétiteurs "arc à poulies", maximum par cibles de 4 archers. Si l'organisateur possède un terrain sur lequel plus de 50 cibles peuvent être installées, il peut y avoir augmentation des quotas.

Article C.5.2 : ajouter à la fin de l'article

i) en cas d'incident de matériel (ou d'un problème médical non prévisible), comme pour le tir sur cible anglaise, l'archer pourra bénéficier de temps supplémentaire, 15 minutes maximum, pour effectuer la réparation. Lorsqu'il a réparé, il reprend sa place dans le peloton en respectant l'alternance butte d'attaque/butte maîtresse (s'il a tiré sa dernière flèche avant l'incident sur la butte d'attaque, il reprend sur la butte maîtresse et vice versa). Il tirera toutes les flèches manquantes après la fin de la partie des autres concurrents :

- prévenir quand l'archer reprend le tir
- être vigilant lorsque l'archer tire seul pour prévenir toute incursion sur le pas de tir.

TIR EN SALLE

Règlement International

A.4 LE REGLEMENT CONCERNANT LA TENUE (pour application en France, cf article C.12.1 des Règlements généraux)

Modifier comme suit :

A.4.1. Pendant les Championnats du Monde et les Jeux Olympiques : les athlètes et les entraîneurs doivent porter une tenue d'allure professionnelle et sportive;

Tous les membres d'une équipe sont vêtus de la même tenue d'équipe. Les hommes et les femmes des équipes d'un pays peuvent porter des uniformes de conception ou couleur différentes. Les représentants officiels de l'équipe peuvent porter un uniforme de style différent, mais il devra être de la même couleur. Les représentants de l'équipe devront être facilement identifiables en tant que représentant officiel de l'équipe.

A.4.2.

- les femmes doivent porter des robes, des jupes, des jupes-culottes, des shorts (ceux-ci ne peuvent pas être plus courts que la position du bout des doigts lorsque l'athlète a les bras et les doigts tendus le long du corps) ou des pantalons non serrés et des chemisiers ou des hauts (qui devront couvrir le devant et le dos du corps, correctement ajustés sur chaque épaule et couvrant le ventre en pleine allonge).

- Les hommes doivent porter des pantalons (qui descendent jusqu'en-dessous des chevilles) ou des shorts (ceux-ci ne peuvent pas être plus courts que la position du bout des doigts lorsque l'athlète a les bras et les doigts tendus le long du corps) et des chemises à manches longues ou courtes couvrant le ventre en pleine allonge.
- Aucun jean ou pantalons trop grands, trop larges (baggy) ne sont autorisés.
- Pendant la compétition de matchs par équipes, les chemises/chemisiers doivent être de la même couleur et du même style. Les pantalons/shorts, jupes doivent être de la même couleur et du même style.
- Si les conditions météorologiques le demandent, des habits de protection tels que pullovers, survêtements, hauts de sport en lycra, habits contre la pluie, etc...peuvent être portés avec l'aval du délégué technique ou, en son absence, du Président de la Commission des Juges.
- Les casquettes/ chapeaux ne sont pas obligatoires, mais si les athlètes en portent, ils doivent être du même design et style pour l'ensemble de l'équipe.

A.4.3.

Pendant les épreuves de tir sur cibles, les athlètes et les entraîneurs doivent porter des chaussures de sport. Les chaussures de sport peuvent être de style différent mais doivent couvrir le pied entièrement.

B.1.12

Pour l'épreuve olympique par équipes, des emplacements pour les athlètes seront aménagés derrière la ligne de 1 m, mettant à disposition assez de place pour 3 athlètes et leur équipement, ainsi qu'une case aménagée pour les entraîneurs derrière la zone des athlètes.

S'il y a suffisamment de place, un emplacement sera également aménagé pour le juge entre les deux équipes.

B.1.4.3.

Utilisation de 4 et 3 trispots verticaux de 40cm : le centre du spot du milieu sera à 130cm au-dessus du sol. Avec 4 trispots verticaux, il y aura un espace d'au moins 10cm entre les zones de score des deuxième et troisième colonnes et une distance maximum de 5cm entre les zones de scores des colonnes 1 et 2 et entre les colonnes 3 et 4.

Avec 3 trispots verticaux de 40cm (phase de qualification individuelle ~~et tir de barrage par équipes~~), il y aura une distance minimum de 10cm entre les zones de scores de chaque colonne.

Avec 2 blasons triples verticaux (matchs individuels et par équipes), il y aura un espace minimum de 25cm entre les zones marquantes de chaque colonne. Voir croquis en **annexe 3**.

B.3.1.9.2

Dans l'épreuve olympique par équipes, les entraîneurs, placés dans leur emplacement, peuvent utiliser des jumelles ~~tenues à la main~~ ou des longues vues sur pieds. (Application au 01/09/2008).

B.5.2.3.

Au 6^{ème} point :

Les compétiteurs en chaise reoulante peuvent rester sur la ligne de tir durant toute la durée du match. Ils indiqueront qu'ils ont fini de tirer ~~en posant leur arc sur leurs genoux~~ en levant la main au-dessus de leur tête.

B.5.4.2.

Supprimer tout le texte et remplacer par :

Lors d'un match en tir alterné, les athlètes concourant se rendront sur la ligne de tir au signal d'alerte des 10 secondes (2 signaux sonores). A la fin des 10 secondes, 1 signal sonore indiquera le début de la période de tir de 30 secondes pour le premier athlète dans le match. Dès que la première flèche est tirée et que le score est affiché, l'horloge à compte à rebours pour l'athlète adverse est enclenchée pour indiquer sa période de 30 secondes pour tirer une flèche. Les athlètes du match continueront d'alterner leurs tirs suivant le signal visuel de l'horloge à compte à rebours jusqu'à ce que chaque athlète ait tiré ses trois flèches.

B.6.5.2.1.

Modifier comme suit :

- **Individuels**

- ✓ un tir de barrage d'une flèche, le plus haut score gagne (maximum 3 barrages) ;
- ✓ si l'égalité subsiste après le 3^{ème} barrage, la flèche la plus près du centre donne la victoire ;
- ✓ si l'égalité subsiste encore, on répète le barrage avec la flèche la plus près du centre jusqu'à résolution de l'égalité.
- ✓ Lors des tirs alternés, l'athlète qui a tiré en premier au début du match, commencera lors du tir de barrage
- ✓ le temps imparti pour tirer 1 flèche est de 40 secondes en tir simultané et de 30 secondes en tir alterné

B.6.5.2.2 :

- **Equipes**

- ✓ un tir de barrage d'une volée de 3 flèches (1 par archer), le plus haut total de points gagne (maximum 3 barrages) ;
- ✓ si l'égalité subsiste, l'équipe ayant la flèche la plus près du centre sera déclarée gagnante ;
- ✓ si l'égalité subsiste, l'équipe, dont la deuxième ou la troisième flèche (si nécessaire) est la plus près du centre, sera déclarée gagnante ;
- ✓ si nécessaire, il sera à nouveau tiré un barrage de 3 flèches (1 par archer) au plus haut total de points, suivi de l'évaluation la plus près du centre, jusqu'à ce que l'égalité soit résolue ;
- ✓ Lors des tirs alternés, l'équipe qui a tiré en premier au début du match, commencera lors du tir de barrage
- ✓ lors des tirs alternés, l'alternance entre les équipes se fera après que chacun des membres d'une équipe ait tiré 1 flèche
- ✓ la durée de la séquence de tir accordée, pour résoudre une égalité entre deux équipes, sera de 1 minute.

B.6.5.2.3.

Supprimer le texte et remplacer par :

Pour les tirs de barrage, on utilisera les cibles centrales des blasons triples verticaux ou la cible du milieu (haut) pour les blasons triples triangulaires.

B.6.5.2.3.1 (Nouveau)

Pour les tirs de barrage par équipes, un blason vertical triple sera installé horizontalement ou les blasons triangulaires triples peuvent aussi être utilisés.

B.6.5.2.3.2. (Nouveau)

Les athlètes doivent rester sur le terrain de la compétition jusqu'à ce que l'annonce officielle des tirs de barrage soit faite. Un athlète qui n'est pas présent pour disputer son tir de barrage annoncé sera déclaré perdant.

B.6.5.3.2.

Modifier comme suit :

Pour le tir de barrage des équipes, il y aura une butte de tir par équipe.

Quand on utilise les trispots triangulaires, l'équipe disposera d'un blason dont les centres du bas seront à 130cm au-dessus du sol. Chaque équipier tirera dans un des spots du blason.

Quand on utilise des trispots verticaux, il y aura trois colonnes et chaque équipier tirera sur le spot du centre de chaque colonne.

Quand on utilise les blasons trispots verticaux, un blason sera installé horizontalement et les membres de l'équipe choisiront sur quel spot tirer.

B.10.1.6. (Nouveau)

Lors des épreuves par équipes, la décision prise par un juge concernant l'utilisation du carton jaune (voir B.8.3.1) est sans appel possible.

ANNEXE 3

A la page **BLASONS TRISPOTS VERTICAUX DE 40cm A 18m**

* 3 archers par cibles - Epreuve individuelle ~~et tir de barrage par équipes~~

* ajouter un croquis qui se trouve en annexe

TIR EN CAMPAGNE

Règlement International

Article B.5.1.12

Information du Comité de Tir en Campagne de la FITA

D'une manière générale, il n'y a pas de chronométrage lors du tir en campagne.

Cependant, afin de ne pas passer trop de temps sur le parcours, un temps de **3 minutes** est alloué pour tirer 3 flèches qui prend effet selon ce qui suit :

- ✓ s'il y a une concentration de plusieurs pelotons (bouchon) ;
- ✓ s'il y a réclamation d'autres archers sur quelqu'un qui retarde la compétition ;
- ✓ si on s'aperçoit qu'un (ou des) archer(s) prend, de manière répétitive, trop de temps pour tirer.

~~Si cela est le cas, vous devez suivre la procédure suivante :~~

- ~~✓ après que l'archer en question ait tiré ses flèches, ou avant qu'il ne se rende au piquet de tir (mais jamais quand l'archer est en position de tir), vous pourriez lui dire quelque chose comme : "vous utilisez trop de temps. Ceci est un avertissement verbal : à partir de maintenant, chaque juge aura un œil sur vous et pourra vous chronométrer" ;~~
- ~~✓ vous devez informer les autres juges (par radio) de votre décision ;~~
- ~~✓ vous devez signer la feuille de marque de l'archer, noter l'heure de l'avertissement verbal avec vos initiales.~~

~~La fois suivante où l'archer est chronométré et est trouvé en dépassement de temps, vous (ou tout autre juge) lui donnerez un avertissement écrit : signer la feuille de marque avec "avertissement écrit" avec l'heure et vos initiales.~~

~~La fois suivante, l'archer perdra la valeur de sa meilleure flèche à cette cible : vous barrez cette valeur et déduisez la valeur de la meilleure flèche du total de la volée. Signer la feuille de marque en indiquant l'heure et vos initiales.~~

Quand vous chronométrez, vous devez vous placer de manière à avoir une vue claire sur l'archer et la cible sur laquelle il tire. Vous devez vous assurer que l'archer n'est pas ralenti par quoi que ce soit qui l'empêche de tirer.

Bouchon (concentration de peloton derrière un peloton plus lent) :

Certains pelotons tirent plus rapidement que d'autres.

Quand des pelotons retardent toute la compétition ou créent l'irritation du (des) peloton(s) qui doivent attendre, vous pouvez demander au peloton plus lent de se mettre de côté et de permettre au peloton plus rapide de le dépasser. Si cela se produit, informez toujours les autres juges et l'organisateur qui pourraient penser que la compétition est terminée alors qu'il y a encore un (des) peloton(s) en train de tirer.

Article B.8.2.3 : Lors des épreuves finales de tir en campagne, si un compétiteur tire une flèche après que l'arbitre ait arrêté le tir, la flèche du compétiteur (ou de l'équipe) ayant le plus haut score sur cette cible sera annulée.

~~Cependant, si cette flèche peut être identifiée avec certitude par un arbitre (accompagnant le peloton et assigné pour noter les flèches), la valeur de cette flèche sera annulée (voir article B.5.1.14.).~~

Article B.12 : Feuille de marque

Modifier la feuille de marque : dans les deux tableaux, **avant dernière colonne, remplacer le 5 par 5 + 6**

TIR EN CAMPAGNE **Règlement Français**

Article C.1.1

Au § implantation des parcours

Le total des distances de tir **minimum** à respecter sur les parcours aux distances inconnues **devra être égal à la moyenne des distances ci-après (à environ plus ou moins 5%)** devra être dans la fourchette ci-dessous :

- | | |
|----------------------------|--------------------|
| ✓ 12 cibles piquets rouges | entre 300m et 330m |
| ✓ 12 cibles piquets bleus | entre 220m et 244m |
| ✓ 12 cibles piquets blancs | entre 192m et 212m |

Ces distances sont à doubler pour un parcours de 24 cibles aux distances inconnues.

E.2 LES EQUIPES DE CLUBS

Les 48 premières équipes du classement national participent à ce championnat. **En cas d'égalité de points à la 48^{ème} place qualificative, les équipes seront départagées ainsi, à partir du championnat de France 2009 :**

- au meilleur score de l'archer en arc nu (bare bow)
- si l'égalité subsiste, au meilleur score de l'archer en arc classique (recurve)
- si l'égalité subsiste encore, au meilleur score de l'archer en arc à poulies (compound)

Les équipes sont de 3 archers, dont 1 femme au minimum, et doivent obligatoirement comprendre :

1 arc nu – 1 arc classique – 1 arc à poulies

E.11 Exemples de feuilles de marque pour le championnat de France de tir en campagne par équipes de club : voir les deux documents joints.

BLASONS TRISPOTS DE 40cm à 18m

Tir de barrage - 1 équipe par cibles
Chaque archer tire 1 flèche dans un des spots

